

On parle de la Brie des Rivières et Châteaux et des communes de notre territoire !
Retrouvez chaque semaine, la revue de presse de la CCBRC.

• **La République de Seine-et-Marne** 29 Avril 2024 – n°8148

> Fontaine-le-Port. Culture. *L'exposition d'art fait son grand retour avec une dixième édition.*

📍 FONTAINE-LE-PORT

CULTURE. L'exposition d'art fait son grand retour avec une dixième édition

Après la crise du Covid, l'exposition d'art de Fontaine-le-Port, organisée par le comité des fêtes, fait son grand retour. A l'occasion de cette dixième édition, 34 artistes locaux présenteront leurs œuvres. Agnès Meunier est l'invitée d'honneur.

Peintures, dessins et sculptures. La dixième exposition d'art, organisée par le comité des fêtes de Fontaine-le-Port, se tiendra à la salle des fêtes du village, rue Jean-Moulin, du samedi 4 mai jusqu'au dimanche 12 mai.

Ce salon, qui n'avait pas eu lieu depuis la crise sanitaire du Covid-19, fait donc son grand retour. Ce sont 34 artistes locaux qui présenteront leurs années de travaux artistiques avec toutes leurs particularités, à travers une multitude d'œuvres.

Invitée d'honneur

Cette année, Agnès Meunier, peintre de Fontaine-le-Port, est l'invitée d'honneur. Celle qui peint depuis une quarantaine d'années exposera une dizaine



34 artistes locaux exposeront leurs œuvres à la salle des fêtes de Fontaine-le-Port. Comité des fêtes de Fontaine-le-Port

de ses toiles de style abstrait. Un art qu'elle perfectionne depuis quelques années, avec une grande liberté d'expression et d'imagination.

Par ailleurs, un hommage sera rendu à Michelin Iselin, un artiste du village disparu récemment. Le public pourra

découvrir ses aquarelles qui représentent la commune de Fontaine-le-Port.

Les élèves de l'école du village participeront également à cette manifestation artistique en exposant leurs travail. Durant la semaine d'exposition, les visiteurs pourront voter

pour leur œuvre favorite. Le prix du public sera ainsi remis à la fin de l'événement.

■ **Entrée gratuite. Ouverture en semaine de 15 h à 18 h, les samedis et dimanches de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h.**



> Soignolles-en-Brie. Mobilisation. *Les défenseurs de l'église en péril ne baissent pas les bras.*

📍 SOIGNOLLES-EN-BRIE

MOBILISATION. Les défenseurs de l'église en péril ne baissent pas les bras

Après la mobilisation organisée en avril 2023 par la municipalité, c'est maintenant au tour de l'association Assends, comprise l'Association de sauvegarde de l'église Notre-Dame de Soignolles, d'organiser un rassemblement, le 5 mai prochain.

Dimanche 5 mai, ils s'apprêtent à remettre le couvert. « Ils », se sont les riverains qui s'offusquent de voir l'église de Soignolles-en-Brie, disparaître. Car oui, il y a péril en la demeure comme le dit l'expression.

Depuis 2007, l'église Notre-Dame de l'Assomption est fortement fragilisée. La faute à une opération de restauration. « Tout remonte à 2007, récapitulait Serge Barberi, le maire de Soignolles, il y a quelques mois. A cette époque, l'ancienne majorité avait proposé de restaurer l'église pour un montant de 700 000 euros ».

Entrée interdite au public

Mais au cours du sondage des murs de l'église, l'architecte habilité par les Monuments historiques s'est aperçu que des creux entre les pierres devaient être préalablement rebouchés. « Les études ont démontré qu'il fallait utiliser du liant à divers endroits des murs du bâtiment. Suite à ces injections, le liant apporté a pro-



L'église de Soignolles-en-Brie est fermée au public, à la suite d'importantes dégradations survenues lors de travaux de restauration. ILRISM77

voqué une réaction chimique avec le liant d'origine et a désolidarisé les pierres de l'édifice. Aujourd'hui, les pierres ne sont plus collées

les unes aux autres, elles sont juste posées », notait alors le premier édile de la ville.

Ainsi, les travaux de restauration ont été stoppés sur le

champ. La partie restante des 700 000 euros qui n'avait pas encore été investie pour la rénovation du site a alors été listée vers une autre opération : celle

de la sécurisation du bâtiment. La municipalité a dû ceinturer le clocher, poser des étais sous les voûtes et mettre des détecteurs de mouvements.

Depuis 2010 donc, une procédure de justice est en cours afin qu'un juge rende son verdict sur le dossier et établisse les responsabilités de chacun.

Devant la longueur et la lenteur de la procédure, Serge Barberi avait organisé une mobilisation le 2 avril 2023, pour alerter l'opinion sur le sujet. Il y a un peu plus d'un an donc, près de 200 personnes s'étaient réunis dans la cour de la mairie de Soignolles-en-Brie, à quelques mètres du clocher de ladite église. Ce jour-là, élus du territoire, riverains, membres de la communauté religieuse et des associations locales communiquait sur un mot d'ordre : « Eglise, ouvre-toi ! ».

Rendez-vous le 5 mai

Cependant, un an après, le dossier n'a pas connu l'avancée escomptée. Devant cette situation, l'association Assends, com-

prenez l'Association de sauvegarde de l'église Notre-Dame de Soignolles, a choisi d'organiser sa propre mobilisation. « Face à la stagnation des procédures, notre association propose un nouveau rassemblement le 5 mai prochain, à 11h, manifestant ainsi notre volonté de voir aboutir ces démarches bloquées à ce jour et soutenir massivement Monsieur le Maire et son équipe dans la lutte qu'ils ont entrepris de mener », avance l'association de défense de ce patrimoine, qui avait d'ailleurs édité un livre sur l'église l'année dernière. A l'occasion de ce rassemblement, sera notamment opérée.

Ironie du sort, la Fondation du patrimoine a rendu public une liste le 26 avril résumant les églises qui allaient bénéficier d'une collecte nationale lancée par Emmanuel Macron. Cent églises de France et de Navarre figurent dans cette liste. Mais celle de Soignolles n'a pas été retenue...

● Jérôme LEMONNIER

> Ozouer-le-Voulgis. Inauguration. *Un nouvel équipement sportif pour le village.*

📍 OZOUEUR-LE-VOULGIS

INAUGURATION. Un nouvel équipement sportif pour le village

La commune d'Ozouer-le-Voulgis a procédé à l'inauguration de son city stade, le 26 avril dernier.

À en voir l'engouement des jeunes qui jouaient au foot, la réalisation du city stade d'Ozouer-le-Voulgis était attendue, très attendue même.

Vendredi 26 avril, riverains et élus du territoire étaient présents aux abords du stade du village où vivent près de 2 000 âmes. En lieu et place d'un ancien court de tennis, un city stade flambant neuf a vu le jour.

« Ne pas rester devant les écrans »

Le plateau sportif propose ainsi un petit terrain de foot, qui permet aussi de jouer au handball ou encore au basket. « C'est une réalisation importante pour une commune de notre taille », formule Gérard Champin, le maire du



Le city stade a déjà trouvé son public. ILRISM77

village. Au total, l'aménagement du terrain a coûté près de 99 000 euros, subventionné en partie par l'Agence nationale du sport (ANS) ou encore par la Région. Ces entités ont respectivement participé au financement du projet à hauteur de 30 000 et 43 000 euros. « A ce titre, nous remercions grandement M.Karam, le vice-président de la Région en charge des Sports, qui nous

a très bien accompagné dans ce projet », soufflent les élus.

Lancé à l'automne 2023, le chantier s'est déroulé dans un temps record pour terminer au début du printemps. « Il reste encore un filet à dresser derrière les buts », avance le premier édile de la ville, élu fin 2022. Une fresque a notamment été dessinée sur un mur par un street artiste. « A cause du mauvais temps de ces

dernières semaines, l'artiste n'a pas pu la terminer. Elle le sera dans les prochaines semaines », poursuit le maire.

« Cet équipement va permettre à nos jeunes de sortir et de ne pas être devant les écrans », a insisté, en guise de conclusion, Daisy Lúczak, la vice-présidente du Département, venue en voisine de Courquetaine.

● Jérôme LEMONNIER





COMMERCE. Pain, épicerie, resto' : le café multiservice Les Dés Lissent d'Éloïse a ouvert

Depuis le 25 avril, le café multiservice de Crisenoy a rouvert ses portes. Renommé Les Dés Lissent d'Éloïse, il fait dépôt de pain, épicerie fine et propose une offre de restauration atypique.

C'est une reprise qui était attendue. Depuis le 25 avril, le café multiservice de Crisenoy accueille de nouveau ses clients. Fermé depuis début 2024, l'établissement a de nouveaux gérants et un nouveau nom : Les Dés Lissent d'Éloïse.

« Nous leur faisons bénéficier d'un loyer modéré, précise le maire Hervé Jeannin. Ils présentent un panel de



La nouvelle équipe du café multiservice Les Dés Lissent d'Éloïse vous attend Photo transmise à la RSM77

services plus large et lancent leur activité au printemps, une période favorable. »

« Une offre qu'on ne trouve pas à côté »

Au sein du nouveau commerce, les habitants peuvent retrouver un dépôt de pain et viennoiseries, et une épicerie fine qui propose plusieurs produits : légumes en circuit court, lait, farine, bonbons, huile, sucre, céréales, café, beurre, gâteaux maison, sandwiches et glaces.

Nouveauté des Dés Lissent d'Éloïse : l'établissement propose une offre de restauration rapide, mais aussi une « cuisine

maison » classique, servies midi et soir. « Leur truc en plus est de cuisiner des spécialités antillaises et des plats végétariens, conclut le premier édile. C'est une offre que l'on ne trouve pas aux alentours. On souhaite que ce lieu soit générateur de lien social. » En attendant la mise en place d'un relai-colis, espéré à l'avenir.

● Maxime BERTHELOT



Le commerce propose dépôt de pain, épicerie et restauration

■ Les Dés Lissent d'Éloïse, 13 bis rue Grande à Crisenoy.

SOIGNOLLES. Grands excès de vitesse

C'est décidément la journée des grands excès de vitesse ! En effet, après qu'un jeune conducteur de 22 ans en permis probatoire a été contrôlé à 147 km/h au lieu de 80 du côté de Soignolles-en-Brie, peu avant 16 h, ce samedi 27 avril, c'est un autre excès de vitesse en tous points similaires qui a eu lieu à quelques kilomètres de là, dix minutes plus tard.

Vers 16 h 10, la brigade de gendarmerie de Tournan-en-Brie a ainsi arrêté un jeune homme de 20 ans au volant d'une voiture de la marque Audi, qui conduisait cette fois à 159 km/h (retenu 151 km/h) pour 90, sur la RD 1004.

Egalement en permis probatoire obtenu en 2022, le conducteur transportait avec lui trois passagers, le tout sur une



Le conducteur roulait à plus de 60 km/h au-dessus de la vitesse autorisée

route mouillée. Outre la mise en fourrière administrative de son véhicule, la gendarmerie a procédé à la rétention immédiate du permis de l'individu, puisqu'il roulait à plus de 60 km/h au-dessus de la vitesse autorisée.

● Geoffrey FAUCHEUX



- **La République de Seine-et-Marne 29 Avril 2024 – n°8148**
> Bombon. A Brie Cycllette. *Une rando vélo vers Sivry-Courtry.*

BOMBON

À BRIE CYCLETTE. Une rando-vélo vers Sivry-Courtry

Préparez-vous à embarquer sur vos plus beaux vélos le dimanche 5 mai, direction le Mail de la Belle-Allée à Sivry-Courtry ! Les bénévoles des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne proposent une nouvelle édition de l'événement « Tous à vélo à Brie cycllette, balade écolo et chouette ». Élargie à sept communes, cette rando-vélo portée sur l'écologie et le développement durable, sera suivie d'un temps convivial, ludique et de détente dans un cadre verdoyant.

Différents parcours sont proposés vers Sivry-Courtry. Parmi les communes de départ : Bois-le-Roi, Fontaine-le-Port, Livry-sur-Seine, Moisenay, Les Écrennes, mais aussi Bombon, d'où la balade partira à 10 h depuis rue de la Fontaine et de Forest. Comptez un parcours de 13 km pour rejoindre Sivry-Courtry.

■ **Gratuit, ouvert à tous et sans inscription. Toutes les informations et détails des parcours : fdfr77.org/a-brie-cycllette-revient-en-mai/**

- **La République de Seine-et-Marne 29 Avril 2024 – n°8148**
> En bref. Sivry-Courtry. *A Brie Cycllette.*

SIVRY-COURTRY

A Brie cycllette. A Brie cycllette, une balade à vélo portée sur l'écologie et le développement durable, se tiendra le dimanche 5 mai, de 9 h 30 à 17 heures. Les départs sont prévus le matin dans 7 communes différentes (Bois-le-Roi, Fontaine-le-Port, Les Écrennes, Livry-sur-Seine, Moisenay, Sivry-Courtry et Bombon), avec un point de ralliement à Sivry-Courtry, où se tiendra un festi-village. Il sera installé au mail de la Belle-Allée et proposera de nombreuses animations, une buvette et un food-truck. L'événement est gratuit et ouvert à tous (casque obligatoire pour les moins de 12 ans). Infos complémentaires sur fdfr77.org.

- **La République de Seine-et-Marne 29 Avril 2024 – n°8148**
> En bref. Fontaine-le-Port. *Troc'plantes.*

FONTAINE-LE-PORT

Troc'plantes. Le Troc'plantes de printemps, organisé par le comité des fêtes de Fontaine-le-Port, se déroulera le dimanche 5 mai, dans le parc de la mairie, de 9 h à 13 h. L'occasion de donner et d'échanger des plantes, des graines, des arbustes, des outils de jardin... Divers stands seront installés et des animations seront prévues pour les enfants. Le public pourra découvrir les recettes d'un bon compostage avec Le Sniectom où la vie des abeilles avec *Miel et pollen*.



<p>7364073801 - SF Commune de Champeaux Réhabilitation thermique de l'ancienne Mairie PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE</p> <p>Section 1 : Identification de l'acheteur Nom complet de l'acheteur : Commune de Champeaux Numéro national d'identification : SIRET : 21770082200018 Ville : Champeaux Code postal : 77720 Groupement de commandes : non. Section 2 : Communication Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers les documents de la consultation : https://demat.certral.edesmarches.com/7075399 Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui. Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non. Nom du contact : M. Yves LAGUES-BAGET Adresse mail du contact : y.vincen1@champeaux77.fr Numéro de téléphone du contact : 01 60 68 91 88. Section 3 : Procédure Type de procédure : procédure adaptée ouverte Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC Technique d'achat : sans objet Date et heure limite de réception des plis : 21 mai 2024 à 12 h 00. Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée. Réduction du nombre de candidat : non. Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.</p>	<p>L'acheteur exige la présentation des variantes : non. Section 4 : Identification du marché Intitulé du marché : réhabilitation thermique de l'ancienne Mairie Code CPV principal : 45100000-5 Type de marché : travaux Description succincte du marché : isolation thermique de l'ancienne mairie et de l'école élémentaire Lieu principal d'exécution du marché : 12, rue du Cloître 77720 Champeaux. Durée du marché (en mois) : 12. Consultation à tranches : non. La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non. Section 5 : Lots Marché allié : oui. Description du lot : Charpente / Menuiseries Intérieures & Extérieures Code CPV principal : 44142000-7 Description du lot : Gros œuvre Code CPV principal : 45223220-4 Description du lot : Couverture Code CPV principal : 45261210-9 Description du lot : Isolation / Plâtrerie Code CPV principal : 45321000-3 Description du lot : Chauffage Code CPV principal : 45232141-2 Section 6 : Informations complémentaires Visite obligatoire : oui. Détails sur la visite : Mardi 30 avril de 9 h 00 à 11 h 00 Mercredi 15 mai de 9 h 00 à 11 h 00.</p>
---	---

FÉRICY

PATRIMOINE. Une association organise une levée de fonds pour le chantier du tiers-lieu

L'association La Bâtisse organise une levée de fonds pour transformer le manoir du domaine de la Salle en tiers-lieu. Le budget est estimé à 1,8 million d'euros.

À Féricy, l'association La Bâtisse projette depuis une année la rénovation du manoir du domaine de la Salle pour le transformer en tiers-lieu.

Ce bâtiment de 1838, situé route de Barbeau, comprend un parc de neuf hectares, collé à la mairie. Il a été racheté par la municipalité en 2006. Le site a attiré l'attention de l'association Objectif Terre 77, qui souhaite à l'avenir y installer son siège.

« On cherchait un lieu pour pouvoir réaliser de belles choses. On pourra se former, travailler, échanger et surtout imaginer ensemble joyeusement le monde de demain », souligne Caroline Anigues, fondatrice de La Bâtisse, en charge des travaux, et administratrice d'Objectif Terre 77.

Rénovation. Le projet est de rénover ce manoir patrimonial pour en faire un lieu de partage et de rencontre au sein du village, avec un côté associatif. La

Bâtisse est une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) à but non lucratif : elle permet à tous d'investir dans ce programme collectif. Ce sont une vingtaine de citoyens bénévoles qui s'occupent actuellement de l'entretien du parc et de la demeure.

La structure a obtenu, via la mairie, un bail emphytéotique de 75 ans : le manoir devra être rendu à la commune comme tiers-lieu, une fois les travaux finis. Le parc n'est pas complété dans le bail, mais reste ouvert à tous.

Lorsque le chantier sera terminé, chaque niveau de la maison aura son utilité : le rez-de-chaussée servira d'accueil et une terrasse ouverte permettra l'accès au parc. Le premier étage sera consacré aux ateliers d'art, le second sera composé de huit chambres pour des groupes, et le dernier étage servira de lieu de réunion et de séminaire d'entreprise.

Des ateliers, des spectacles et de nombreuses activités ex-

terieures seront organisées. Un lieu plein de vie et de partage et d'épanouissement, telles sont les ambitions de l'association.

Un budget d'1,8 million d'euros

Une réunion a eu lieu à Féricy le dimanche 28 avril, afin de parler des avancements du projet. La prochaine aura lieu le 7 juin.

« Le manoir sera rénové selon un modèle d'éco-construction et deviendra un lieu de culture et d'écologie », assure Malisè Maury, administratrice de La Bâtisse.

Les travaux de rénovation devront être terminés en décembre 2024 pour se terminer pour 2026. Mais pour cela, l'association est à la recherche de fonds publics ou privés. Le budget prévu est 1,8 million d'euros, 900 000 € ayant déjà été récoltés.

■ Contact : contact@la-batisse.org. Informations complémentaires sur le site web : La-Batissa.org



Ce manoir du 19^e siècle doit être transformé en tiers-lieu, à Féricy. Photo : Caroline Anigues à 82/477





Cet escape game d'un nouveau genre propose d'incarner des Romains et des Gaulois en costumes d'époque. Germanicus

LOISIRS. Une expérience des plus immersives !

CHAUMES-EN-BRIE

Le 7 juillet prochain, vous aurez la possibilité de participer à un escape game, baptisé Germanicus. L'espace d'une journée, les participants pourront se glisser dans des costumes pour incarner des barbares ou encore des légionnaires romains. Une expérience immersive qui n'a lieu qu'une fois par an. Découvrez.

Voici une expérience qui devrait ravir les mordus d'escape game. Le 7 juillet prochain, l'équipe du projet Germanicus va vous proposer une animation unique en son genre à Chaumes-en-Brie : passer une journée dans la peau d'un Gaulois ou encore d'un légionnaire romain, vêtus de la tête au pied avec des costumes d'époque.



Vous devrez choisir un profil de personnages avec ses spécificités propres. Germanicus

Non, il ne s'agit pas de participer à une reconstitution, comme c'est le cas dans les nombreuses cités médiévales du département, comme Provins, Brie-Comte-Robert ou encore Fontenay-Trésigny. Il s'agit en réalité d'un jeu. « C'est une expérience grandeur nature », précise Jérémie Torton, l'un des concepteurs du jeu.

Une histoire de famille

Avec ses parents, Sylvie et Jean, ce dernier a imaginé la trame du jeu. « Mon père est un fou d'histoire ! Il adore confectionner des costumes d'époques diverses », conte Jérémie. Un jour, il a créé des costumes sur le thème de la guerre de Troie dans un camp de vacances. Tout le monde a adoré.

La passion familiale a franchi un cap bien des années après. Tous trois se sont penchés sur la confection de costumes de l'Antiquité et sur un scénario afin d'en faire un grand jeu immersif, entre escape game, chasse au trésor et jeu de stratégie. C'est ainsi qu'est né Germanicus. « Tout a été fabriqué par nos soins, souligne l'organisateur du jeu. Il y a un gros investissement personnel autour. Nous nous occupons de ça sur notre temps libre. C'est pourquoi nous ne faisons qu'une seule session par an ». Une session qui fait le plein chaque

année depuis sa création il y a quatre ans !

Réfléchir, chercher, attaquer

En quoi consiste ce jeu alors ? Deux factions composées chacune d'une trentaine de joueurs s'affrontent le temps d'une journée. D'un côté, les légionnaires romains, vêtus de leurs armures en métal, et de l'autre, les barbares avec leurs vêtements en cuir. Leur objectif unique : être la faction qui récoltera le plus de pièces d'or au coup de sifflet final.

Pour y arriver, les joueurs auront deux possibilités. La première consiste à débusquer les fameuses pièces cachées sur l'espace de jeu en répondant à des énigmes. « En tout, nous avons écrit une centaine d'énigmes qui vont permettre aux joueurs de prendre part à une douzaine de quêtes débouchant sur un trésor », résume Jérémie Torton.

Mais il existe une seconde façon d'obtenir les pièces d'or. Une façon, certes, beaucoup moins orthodoxe. « Les joueurs d'une faction peuvent attaquer les joueurs de l'autre équipe pour les piller. C'est là que la stratégie d'attaque intervient », informe le concepteur du jeu.

Car en plus des costumes, les participants auront à leur disposition des répliques d'armes. Sabres, lances, flèches seront distribués aux joueurs

pour qu'ils puissent simuler de vraies attaques. « Au moment de leur inscription, les participants pourront choisir un profil de personnage, avec des armes différentes. Avant de commencer la partie, nous leur expliquons comment s'en servir. Si une personne est touchée sur une partie du corps qui n'est pas protégée par l'armure, elle est éliminée quelques instants, le temps pour elle d'aller jusqu'à la zone du cimetière pour pouvoir revenir en jeu », explique Jérémie Torton, qui rassure sur la « dangerosité » des projectiles. « Ils sont en mousse, ils ne font pas mal, souffle-t-il. De toute manière, il n'est pas utile d'employer la force. Il s'agit d'être précis dans ses coups pour éliminer les adversaires ».

Un terrain de jeu de 2 hectares

Au cours de cette journée de jeu, toutes les planètes sont alignées pour proposer une ex-

périence des plus immersives. Outre les costumes et les armes, un repas sera donné à tous les participants juste avant de débiter la partie. Cette dernière se jouera sur près de 4 heures en pleine nature, sur un terrain de 2 hectares en périphérie de Chaumes-en-Brie. « J'ai dû donner quelques coups de bulldozer pour aménager le terrain et faire en sorte qu'il y ait assez d'espaces, pour se cacher », sourit encore Jérémie.

Pour l'unique date de l'année, le 7 juillet, les places « partent rapidement », certifie son créateur. Mais il n'est pas trop tard pour se lancer dans l'aventure de cet escape game d'un nouveau genre.

Renseignements

Si vous voulez vous inscrire à l'unique session de Germanicus, rendez-vous sur le site Internet www.germanicus.fr. Tarif : 98€. Rendez-vous le 7 juillet à Chaumes-en-Brie pour les participants.

• Jérôme LEMONNIER



La charge des barbares. Germanicus



OZOUER-LE-VOULGIS

PATRIMOINE. Une campagne de dons pour restaurer l'église

Le 26 avril, un appel aux dons a été lancé pour permettre la restauration de l'église Saint-Martin d'Ozouer-le-Voulgis. Une cagnotte de 60 000 euros a été ouverte.

60 000 euros. Voici le montant de la cagnotte qui a été ouverte, le 26 avril, par la Fondation du patrimoine. L'objectif de cette dernière est de financer une partie des travaux de rénovation de l'église Saint-Martin d'Ozouer-le-Voulgis. « Face à son état de péril, le maire, Gérard Champin, élu en septembre 2022, souhaite restaurer ce symbole central de la commune pour préserver son héritage historique et architectural », commente la Fondation du patrimoine.

Charpente, enduits et maçonnerie

Érigé sur un ancien oratoire du XIII^e siècle, l'édifice de style



L'église Saint-Martin a besoin de travaux de restauration Ville d'Ozouer-le-Voulgis

Renaissance abrite notamment un mobilier datant du XVIII^e siècle. L'ensemble architectural, caractérisé par ses voûtes ouvragées et ses piliers octogonaux, offre un témoignage remar-

quable de l'art et de l'histoire du territoire.

Néanmoins, l'église souffre des affres du temps. Une restauration du site s'impose. « Les liteaux de la charpente sont

vétustes, des déformations sont observées, et les enduits se dégradent. Des fissures compromettent la voûte de la nef, tandis que les installations électriques ne sont pas conformes. D'autres problèmes affectent la toiture, les maçonneries et le beffroi. Une intervention urgente s'impose pour garantir la sécurité et la préservation de ce lieu historique », énumère la Fondation du patrimoine.

Ainsi, un chantier de restauration est prévu à partir de 2025, pour près de 750 000 euros. Afin d'aider financièrement ce chantier, la Fondation a donc mis en place une cagnotte de 60 000 euros. Un beau coup de pouce pour l'église !

● Jérôme LEMONNIER

■ **Renseignements**
Pour donner de l'argent pour la cagnotte, rendez-vous sur le site www.fondation-patrimoine.org et tapez Ozouer-le-Voulgis.

7365069401 - AA



Commune de FOUJU
209, rue du Général-de-Gaulle
77390 FOUJU
fouju.mai@orange.fr
www.fouju.fr

Instauration DPU
AVIS

Par délibération n°11/2024 en date du 4 avril 2024, le conseil municipal de Fouju a approuvé l'institution du Droit de Préemption Urbain (DPU) dans les zones urbaines telles qu'elles sont définies par le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 29 février 2024. Cette délibération est consultable en mairie.



> Crisenoy. Justice. L'entrepôt logistique qui va porter « atteinte » à « l'identité rurale » du village autorisé à sortir de terre.

CRISENOY

JUSTICE. L'entrepôt logistique qui va porter « atteinte » à « l'identité rurale » du village autorisé à sortir de terre

La cour administrative d'appel de Paris a désavoué la mairie de Crisenoy qui réclamait l'annulation de la délibération de la communauté de communes Brie des rivières et châteaux, autorisant l'implantation d'un entrepôt logistique à Fouju.

La cour administrative d'appel de Paris a désavoué la commune de Crisenoy qui entendait faire annuler la délibération de la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC), autorisant l'implantation d'un entrepôt logistique sur la commune voisine de Fouju.

L'ex-syndicat mixte de la charte intercommunale de développement Crisenoy-Fouju-Moisenois - remplacé depuis par la CCBRC - avait conclu il y a dix-sept ans, en 2007, une « concession d'aménagement pour la réalisation de la ZAC des Bordes » pour « huit ans » avec l'aménageur et investisseur Percier réalisation développement (PRD). En 2009, un premier « avenant » avait prolongé le contrat de cinq ans supplémentaires.

Dix ans plus tard, en juin 2019, un second avenant avait été conclu pour prolonger de cinq nouvelles années la concession. Selon PRD, il avait été pris pour « permettre le commencement et donc l'achèvement du projet » qui a subi « de nombreux retards » à cause de la multiplication des « procédures contentieuses » initiées par la commune de Crisenoy.

Et pour cause, le maire de Crisenoy est fermement opposé à l'implantation d'activités logistiques sur cette zone de 110 ha à cheval sur les deux communes. Le projet est donc au point mort depuis plus de dix ans, puisque les travaux n'ont « jamais com-

mencé ». Hervé Jeannin craint en effet que la commune ne subisse une « atteinte » à son « identité rurale » et « sur la situation paysagère de la commune ». Il faisait aussi valoir, devant la justice administrative, que sa commune allait subir « un préjudice financier ».

Une « barrière visuelle permanente »

Mais, en première instance, la commune avait été désavouée par le tribunal administratif de Melun. Elle avait donc porté l'affaire devant la cour administrative d'appel de Paris : cette délibération de la CCBRC n'était pas conforme au projet d'aménagement et de développement durable (PADD), approuvé en décembre 2016.

Ce document d'urbanisme stratégique s'est donné pour objectif de « préserver les paysages et les éléments naturels gages d'un cadre de vie de qualité et d'une richesse intrinsèque du territoire », mais également « d'assurer la préservation des espaces naturels et des continuités écologiques », de « valoriser les patrimoines bâtis et naturels » et « d'assurer la pérennité de l'activité agricole ».

Il vise aussi « des objectifs de préservation et de mise en valeur de la biodiversité » et la prise en compte de « la dimension patrimoniale et paysagère » du territoire, retrace la cour administrative d'appel de



Depuis près de 20 ans, le village de Crisenoy, 610 habitants, se bat contre un projet d'entrepôt logistique qui doit voir le jour à Fouju, la commune voisine. S. KSM77

Paris, dans un arrêt en date du 9 février 2024 qui vient d'être rendu public.

Or « les dimensions » de cet entrepôt logistique, qui doit s'implanter à la frontière entre Crisenoy et Fouju, vont en faire « une barrière visuelle permanente » dans le paysage, selon une étude d'impact réalisée en 2017. Il va par ailleurs générer des « nuisances visuelles » dues « aux émissions lumineuses permanentes » puisque le projet nécessitera « l'éclairage et la sécurité des déplacements aux abords et à l'intérieur » de l'entrepôt la nuit.

Une « intensification du trafic routier » dans cette zone

« encore peu développée » était aussi à craindre, à hauteur d'un « flux supplémentaire de 500 poids lourds et 600 véhicules légers par jour » dans les deux sens, à proximité du hameau des Bordes. L'impact sera même « renforcé » dans le cas où une « déviation » de la route départementale 57 ne serait « pas possible ».

Le « caractère éminentement rural » menacé

L'étude d'impact concluait enfin à « une augmentation potentielle de la pollution atmosphérique » et des nuisances sonores en lien avec l'activité du site. L'Autorité envi-

ronnementale avait abondé dans le même sens, en confirmant qu'au moins « 25 ha de sols agricoles » allaient être détruits et que les « trafics » seraient « en forte augmentation ». La plateforme logistique préservait aussi des « impacts » en termes de « risques technologiques », « d'intégration paysagère » et de « gestion de l'eau ».

Même si des « mesures » sont prévues, ce projet est néanmoins « susceptible d'entraîner tant des nuisances environnementales qu'une atteinte à ce cadre de vie, notamment celui des habitants du hameau des Bordes », confirment les juges. La commune de Crisenoy - dont

le territoire présente un « caractère éminentement rural » et une « dimension paysagère » - est donc en droit d'introduire un tel recours, juge la cour administrative d'appel de Paris, contrairement à ce qu'avait estimé le tribunal administratif de Melun. Mais, sur le fond, les juges d'appel ont débouté la municipalité, qui leur avait pourtant assuré que ce second avenant avait été signé parce que la CCBRC craignait « un procès » avec PRD si le projet venait à ne pas « aboutir ». Elle déplorait donc « un vice de consentement » caractérisé par « la violence qui se serait exercée » à l'encontre de la communauté de communes.

Mais « aucun élément » n'est de nature à « corroborer ces allégations » ni à « caractériser un vice d'une particulière gravité », balayent les juges. Ils ne sont par ailleurs juridiquement pas « compétents » pour « se prononcer » sur le « délit de favoritisme » dénoncé par la mairie de Crisenoy.

Cette dernière a donc été condamnée à payer 1 000 € à la CCBRC et autant à l'aménageur au titre de leurs frais de justice respectifs. Pour rappel, en 2021, une autre polémique avait éclaté au sujet de la même ZAC : les maires de Crisenoy et Fouju sont catégoriquement opposés à l'implantation d'une prison de 1 000 places, qui doit voir le jour à Crisenoy d'ici 2027.

• CB/PressPepper

> Santé. Grisy-Suisnes. Une 10^{ème} cabine de téléconsultation à Grisy-Suisnes.

Une 10^{ème} cabine de téléconsultation à Grisy-Suisnes

Financée par le Département, cette cabine de téléconsultation permet aux habitants, dépourvus de médecin traitant, d'être mis en relation avec un médecin. La cabine a été installée dans la mairie de Grisy-Suisnes. Les consultations sont accessibles sur rendez-vous :

- Le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h,
- Le mardi de 10h à 13h et de 14h à 19h,
- Le vendredi de 15h à 19h.

Info Toucher les infos pour prendre rendez-vous dans l'une des 10 cabines du territoire sur seine-et-marne.fr rubrique Au quotidien / Accueil des publics



• Magazine de Seine-et-Marne Mai-Juin 2024 – n°151

> Grand Angle. Préserver les ressources en eau



Préserver la ressource en eau

Pour Jean-Marc Chanussot, conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement : « Nous souhaitons, aux côtés de nos partenaires, faire du Plan départemental de l'eau un outil fédérateur ».

- création d'un fonds d'indemnisation pour les communes touchées par les inondations
- dispositif de soutien aux collectivités en charge de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- 28 stations d'épuration reconstruites et mises en service
- 31,7 M€ consacrés au Plan départemental de l'eau
- 20 000 analyses réalisées par le laboratoire départemental
- préparation d'un nouveau Plan départemental de l'eau 2025-2030 pour répondre aux problématiques de sécheresse, de raréfaction de la ressource, des inondations...

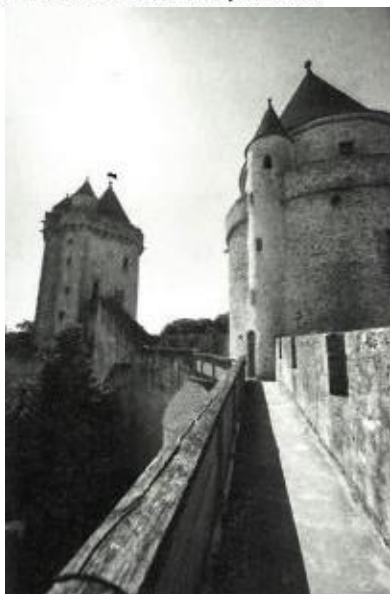
• Magazine de Seine-et-Marne Mai-Juin 2024 – n°151

> Les premiers mécènes s'engagent pour le bien public.

Big Bennes : développer le parcours muséographique de Blandy

Propriétaire du château de Blandy depuis 1992, le Département a décidé de mettre en place une nouvelle muséographie. Au programme de ce nouveau parcours

de visite : une salle d'exposition et d'introduction à la visite totalement repensée avec la présentation d'objets archéologiques retrouvés lors des fouilles et qui permettra de mieux comprendre l'histoire du château et la vie des Seigneurs de Blandy. Ensuite, les espaces intérieurs présenteront des reconstitutions de pièces à différentes périodes (chambre, salle de banquet, salle



d'armes...) pour immerger le visiteur dans la vie du château au cours de son histoire. Ce projet immersif inclut à la fois la présence de costumes historiques, de projections numériques, de dispositifs olfactifs mais également d'un parcours sonore immersif nouvelle génération. L'entreprise Big Bennes, s'est engagée comme mécène sur ce beau projet jusqu'à la fin de l'année 2024.



• Magazine de Seine-et-Marne Mai-Juin 2024 – n°151

> A l'affiche. Mai. *Blandy-les-Tours*.

Du 07/05 au 11/05
Fida muris – l'aventure immersive à la défense de Blandy

Château de Blandy

Une expérience immersive entre théâtre, jeu de rôle et escopo game, où les actions des joueurs, répartis en trois équipes, pourraient avoir de grandes conséquences !

- Les 7, 8, 9, 10 et 11 mai.
- Horaires : 19h et/ou 21h30
- Tarifs : de 15 à 22 € ; 60 € forfait famille (valable pour 2 adultes et 2 enfants de plus de 12 ans)
- Réservation en ligne obligatoire chateau-blandy.fr ✨

Du 18/05 au 01/09
Blandy à grandes foulées

Château de Blandy

Et si le temps d'une visite, vous deveniez escrimeur, danseur ou joueur ? Découvrez les disciplines sportives les plus pratiquées au Moyen Âge et à la Renaissance. Venez vous essayer au jeu de mail et au jeu de quilles, ancêtres de disciplines modernes.

- Horaire : 13h-18h30
- chateau-blandy.fr ✨

25/05 et 26/05
Les Seigneuriales de Blandy

Château de Blandy

Remontez le temps, choisissez votre chevalier favori lors des tournois et découvrez l'art de la fauconnerie. Le samedi soir, un banquet médiéval suivi d'un concert vous sera proposé pour prolonger l'événement.

- Horaire : 10h30-18h30
- Réservation conseillée chateau-blandy.fr ✨

> A l'affiche. Juin. *Blandy-les-Tours*.

01/06 et 02/06
Rendez-vous aux jardins

Château de Blandy

Découvrez le jardin d'inspiration médiévale et l'utilisation des plantes dans la vie quotidienne : du soin en passant par la cuisine et la teinture.

- Horaire : 13h-16h30
- Réservation via la billetterie en ligne à partir du 2 mai chateau-blandy.fr ✨

